

Oraison funèbre des martyrs d'Arcueil

par le père Adolphe Perraud

Voici les principaux passages de l'oraison funèbre prononcée par le père – et futur cardinal – Adolphe Perraud (de l'Oratoire), le lundi 3 juillet 1871, dans l'église d'Arcueil.

Le Sel de la terre.



Videntes autem discipuli, indignati sunt, dicentes : Ut quid perditio hæc ?
A cette vue, les disciples s'indignèrent et dirent : A quoi bon cette perte ?
(Mt 16, 8.)

Monseigneur, mes frères,

VOUS SAVEZ comment les apôtres accueillirent l'action à jamais mémorable de cette femme qui, dans un élan de pénitence et d'amour, brisa aux pieds de Notre-Seigneur Jésus-Christ un vase précieux, rempli d'un parfum plus précieux encore.

Incapables d'admirer, parce qu'ils n'avaient pas compris, ils s'indignèrent, et demandèrent avec amertume : A quoi bon une telle perte ? *Videntes discipuli, indignati sunt, dicentes : Ut quid perditio hæc ?*

Pourquoi cette perte ?

Certes, si elle était de grande valeur l'huile que Madeleine avait répandue sur la tête et sur les pieds du Sauveur, que dirons-nous de ces vies si chères, odieusement immolées sans profit apparent pour personne ? Les apôtres avaient eu tort de murmurer contre Madeleine. Mais, en présence de ces cadavres sanglants, vases brisés d'où se sont échappées les âmes de nos pieuses victimes, en nous laissant seulement le parfum de leur vie et le

parfum plus précieux encore de leur mort, qui se scandalisera de notre douleur si nous demandons presque avec indignation à Dieu et aux hommes : Pourquoi une telle perte ? *Ut quid perditio hæc ?*

C'est seulement quand la première explosion de cette douleur est apaisée, quand les larmes, après avoir obscurci le regard, l'ont purifié, que ce sentiment de stupeur et d'indignation peut faire place à des pensées plus calmes, à de plus doux sentiments.

Justice et miséricorde

En se demandant la raison de cet impitoyable et incompréhensible mystère, on se rappelle que dans toutes les voies de Dieu il y a un mélange ineffable de justice et de miséricorde, de rigueur et de bonté ¹.

Dans une lumière supérieure à celle de la raison, par-dessus ces débris mutilés, on ose regarder les derniers nuages du parfum qui remonte au ciel ; et lorsque cette même question : Pourquoi cette perte ? *Ut quid perditio hæc ?* revient sur les lèvres, elle a pris un nouveau sens. Elle n'est plus l'accusation amère lancée par la révolte contre les desseins inexorables d'un Dieu qui nous frappe en se cachant ; elle devient l'humble et filiale question adressée par l'âme ignorante à Celui qui peut seul résoudre ses doutes, calmer ses appréhensions, justifier ses espérances.

Ainsi interrogé par la foi qui cherche à comprendre, *fides quærens intellectum* ², le Père céleste répond ; et ce dialogue, qui a commencé de notre côté par une protestation émue, voisine du désespoir, s'achève dans une prière confiante, prélude apaisé d'une souveraine action de grâces.

Chères et glorieuses victimes ! Vous à qui la voix populaire, non pas celle qui rugit les blasphèmes déicides et les homicides clameurs de Satan, mais celle qui est un écho de la voix de Dieu, *vox populi, vox Dei*, décerne déjà le titre de martyrs ; vous à qui nous n'avons pas été trouvés dignes d'être associés dans l'épreuve suprême où ont brillé d'un si vif éclat votre foi, votre constance et votre charité ; vous qui, après avoir combattu le bon et terrible combat, avez, je l'espère, conquis le repos de la bienheureuse éternité, aidez-moi à expliquer à mes auditeurs le sens de votre sacrifice ! Que votre vie et que votre mort soient pour eux et pour moi une prédication efficace de l'Évangile de Jésus-Christ !

J'essaierai donc de vous dire ce que nous avons perdu, ce que l'Église, ce que la France ont perdu avec nous par la mort si prématurée du T. R. Père Captier, du tiers-ordre enseignant de Saint-Dominique, fondateur et prieur de l'école Albert-le-Grand, à Arcueil ; du R. P. Bourard, religieux du grand

¹ — *Universæ viæ Domini misericordia et veritas* (Ps 24, 10).

² — Saint ANSELME.

ordre, aumônier de cette même école, et des onze compagnons de leur supplice.

Puis, en votre nom et au mien, je chercherai à savoir quel peut être le sens d'une telle épreuve, et pour quelles raisons le Dieu juste et bon peut l'avoir permise.

Homme venant parler à des cœurs d'hommes, au nom de toutes les affections naturelles ou surnaturelles qui nous unissaient à ceux que nous avons perdus, je commencerai par gémir avec vous.

Mais me souvenant que je suis prêtre et que vous êtes chrétiens, j'essaierai de vous dire ce que cette sanglante épreuve elle-même renferme pour nous d'enseignements, d'espérances et de consolations.

Nous pouvons pleurer

Loin de nous, mes frères, ce prétendu idéal de perfection qui, sous prétexte que le chrétien a des espérances immortelles, et que cette terre n'est pour lui qu'un lieu de passage, se désintéresse de tout ce qui nous émeut, nous enthousiasme ou nous brise ; fait bon marché des épreuves de la vie présente ; se console sans mérite de douleurs qui ne l'atteignent pas, et vient nous parler d'un œil sec de cette terrible séparation par la mort qui fait parmi nous couler tant de larmes, brise tant de cœurs, et jette sur tant d'existences un voile funèbre.

Il y a longtemps que le grand Apôtre nous a mis en garde contre les sages qui font profession d'être sans entrailles et sans pitié, *immites, sine misericordia* ; et le mysticisme qui, pour glorifier Dieu, mutile l'homme en pétrifiant son cœur, n'est qu'une inintelligente perversion de l'Évangile.

Ce n'est point ainsi que l'avait entendu le tendre et profond Moyen Âge dans le culte de reconnaissance et d'amour voué par lui à cette larme précieuse, à la fois divine et humaine, que le Sauveur avait daigné répandre devant la tombe de son ami Lazare. *Et lacrymatus est Jesus* (Jn 11, 35).

Ce n'est point ainsi que l'avait compris ce vaillant champion de l'ascétisme monastique, demeuré en même temps si compatissant et si humain, notre grand saint Bernard. La mort venait de lui enlever un des compagnons de sa vie pénitente, Gérard, deux fois son frère, et par le sang et par la profession des mêmes vœux religieux. Le saint abbé de Clairvaux avait présidé lui-même la cérémonie des funérailles, et, au prix d'un effort prodigieux, réussi à contenir le flot de ses larmes. Le soir venu, il avait, comme à l'ordinaire, réuni les moines autour de lui et continué à leur expliquer un des livres de la sainte Écriture. Soudain, cette douleur qu'il avait vainement essayé de comprimer fait explosion ; il ferme le livre, in-

terrompt son commentaire, et, dans une des plus magnifiques improvisations que connaisse l'histoire de l'éloquence humaine, il s'écrie :

A quoi sert de dissimuler plus longtemps le feu intérieur dont je suis dévoré ? Oui, j'ai essayé de comprimer ma douleur ; mais je n'en puis plus, j'étouffe, je suis vaincu ! il faut que je l'exhale tout entière. *Fateor, victus sum.*

Ô mes frères, vous savez si cette douleur est juste ! Vous savez quel compagnon fidèle, quel frère j'ai perdu ! mon frère par le sang, mon frère plus encore par la religion ! Ô séparation très amère ! *amarissima separatio* ! Divorce horrible qui est bien l'œuvre propre de la mort !...

Ô maintenant, mes larmes, coulez ! échappez-vous comme des torrents ! *Exite, exite lacrymæ. Erumpant fontes aquarum*¹.

Pieuse famille de saint Dominique, n'est-ce point un cri semblable qui s'est échappé, comme malgré vous, du plus intime de vos cœurs, quand vous avez appris la mort si cruelle du P. Captier, et de ses douze compagnons immolés en un jour de lugubre mémoire par les séides du socialisme athée ?

Ah ! c'est bien vous d'abord, mes Pères, puis ces chers enfants de l'école Albert-le-Grand et tant de familles chrétiennes, et cette population d'Arcueil, si sincèrement attachée au P. Captier, et dont l'attitude au milieu de cet affreux drame de la guerre civile a été si patriotique et si chrétienne, c'est bien vous qui êtes autorisés à vous plaindre et à demander : Pourquoi avons-nous fait une semblable perte ? *Ut quid perditio hæc ?*

Je veux m'associer de toute mon âme à cette plainte, et la justifier devant cet auditoire, en retraçant à grands traits la vie si féconde du bien-aimé prieur de l'école Albert-le-Grand.

Moi aussi, j'ai ma part de ce deuil de famille, et je vous remercie, mes Pères, de m'avoir chargé en ce jour d'en être l'interprète dans cette assemblée. Je ne saurais oublier qu'il y a six ans, au lendemain du jour où le choix de deux évêques m'appelait à cette chaire de Sorbonne qu'occupait avant moi un autre fils spirituel du P. Lacordaire, l'abbé Henri Perreyve, ravi à notre amitié fraternelle par une mort si prématurée, le P. Captier avait été un des premiers à me féliciter de l'héritage à la fois douloureux et glorieux que je venais de recueillir. Hélas ! faut-il donc ici-bas ne connaître et n'aimer les belles âmes que pour les entrevoir un instant, et ne les plus posséder que dans un regret tempéré par l'espérance de les retrouver un jour ?

1 — Saint BERNARD, Sermon 26 sur le Cantique des cantiques.

Le père Captier, religieux, éducateur, victime

Né à Tarare en octobre 1829, François-Eugène Captier fut d'abord, par sa naissance et son baptême, fils de cette antique Église de Lyon sur laquelle, dès les commencements du christianisme dans les Gaules, brille le double éclat de la science et du martyr, avec les noms illustres de saint Irénée et de son maître saint Pothin. Dans l'ordre des choses humaines, il appartenait à une honorable famille de bourgeoisie. Son père, après avoir exercé longtemps la charge de notaire et de juge de paix, est mort il y a peu de mois seulement. Grave, ferme, juste, vrai type du magistrat chrétien, M. Captier père avait eu le courage de donner à Dieu ses deux fils. Il a déjà retrouvé celui que nous pleurons ; l'autre, l'aîné, devenu membre de l'illustre et modeste compagnie de Saint-Sulpice, aujourd'hui directeur au grand séminaire de Lyon, demeure le seul héritier d'un nom sur lequel désormais, au prix d'une grande douleur, brillera l'auréole du martyr.

La première éducation d'Eugène Captier se fit au sein de la famille. A la manière dont il a parlé plus tard de ce berceau providentiel de l'enfance et de la jeunesse, de ce que peuvent, pour marquer une âme de l'empreinte indélébile des vertus naturelles et chrétiennes, les sollicitudes à la fois tendres et fortes d'une mère et d'une sœur, on devine ce que furent pour lui les deux femmes auxquelles il donnait ces doux noms ; on voit quelle part leur revient dans le travail qui préparait de loin à l'Église et à la société le citoyen, le religieux, l'éducateur, et pour aller jusqu'au bout, la victime appelée à sceller de son sang l'œuvre d'une vie toute de dévouement et d'honneur. Envoyé pour ses études classiques au collège libre d'Oullins, alors dirigé par M. l'abbé Dauphin, le jeune Captier ne reçut pas seulement dans cette maison le bienfait d'une éducation à la fois très virile et très religieuse ; il y trouva encore le secret de la vocation qui devait plus tard décider de toute sa vie.

Il comprit par sa propre expérience ce qu'était pour la formation de l'homme un collège chrétien, et de quelle importance il serait, en un temps troublé comme le nôtre, de multiplier en France le nombre des établissements où la jeunesse apprendrait à concilier, avec l'amour de la patrie et le culte intelligent des lettres et des sciences, une inviolable fidélité aux principes de l'antique foi.

Dès lors, et certes une telle éducation fait un singulier honneur aux maîtres vénérés qui surent former un tel disciple, toutes ces grandes choses données à la fois par la nature et par la grâce, l'amour de la patrie et de l'Église, de la religion et de la liberté, de la tradition et du progrès, tout cela, sous la double action de la prière et du travail, fermenta dans cette âme à travers le cours de ses études classiques : tout cela, fécondé par une de ces grâces de choix qui sont la récompense des âmes désintéressées et

fidèles, préparait une de ces vocations où il est impossible de méconnaître le doigt de Dieu.

Pour répondre à tous ces instincts, à toutes ces aspirations intérieures, il ne suffisait pas en effet que François-Eugène Captier pût un jour se consacrer à l'éducation de la jeunesse ; ni simplement qu'il devînt prêtre, et que ses lèvres et ses mains fussent consacrées pour annoncer l'Évangile et pour opérer les divins mystères ; ni enfin qu'il allât chercher dans une règle religieuse le secret de cette force contenue qui se répare à mesure qu'elle se dépense, et se multiplie dans la proportion même où elle se donne. Il lui fallait tout cela à la fois.

Dieu, l'auteur des vocations, n'envoie aux âmes dont il veut faire ses instruments que des désirs secondés par sa grâce¹. Il donna un jour tout cela à la fois à notre jeune homme de vingt ans, en l'appelant à être un des premiers compagnons du P. Lacordaire dans la fondation du tiers-ordre enseignant de Saint-Dominique.

Cette fondation, vous le savez, ce fut la dernière inspiration du P. Lacordaire, le couronnement de toute sa vie, l'œuvre dans laquelle il alla chercher un refuge aux heures de l'épreuve, et comme l'oreiller sur lequel le soldat de Dieu, appuyant sa tête fatiguée de combats et de gloire, attendit, en faisant le bien jusqu'à la dernière heure, le repos de l'éternité².

Oui, en vérité, tout était réuni là pour répondre pleinement aux aspirations d'Eugène Captier : le ministère de l'éducation et de l'enseignement, le sacerdoce, la vie religieuse, l'ombre d'une auguste tradition se projetant sur une fondation nouvelle, et cette fondation n'ayant d'autre but que de préparer à la France des générations capables de porter le fardeau des obligations, des épreuves et des luttes particulières à ce siècle en s'appuyant toujours sur la foi de tous les siècles. [...]

Au collège d'Oullins (avec une parenthèse à Sorèze)

Quel honneur et quel bonheur ce fut pour le jeune Captier de pouvoir entrer un des quatre premiers dans le noviciat du tiers-ordre ; et, ce noviciat achevé, d'aller faire l'apprentissage de l'enseignement et de l'éducation dans la maison même où il avait passé l'heureux temps de ses études classiques. En 1853, M. l'abbé Dauphin et ses collaborateurs avaient cédé le collège d'Oullins au tiers-ordre enseignant. Le Fr. Raphaël Captier (tel était le nom de religion qu'il avait pris en faisant ses vœux) y fut envoyé, et de 1853 à 1856 il y exerça, successivement ou simultanément, à

1 — *Fidelis est qui vocavit vos, qui etiam faciet* (I Th 5, 24).

2 — Voir Le Sel de la terre 46, p. 163-165. (NDLR.)

peu près tous les emplois, depuis celui de surveillant jusqu'à celui de professeur de philosophie.

En 1856, il fut appelé à Sorèze pour y être ordonné prêtre, et le P. Lacordaire lui confia en même temps la charge importante de censeur des études dans le collège, et la charge plus importante de maître des novices de la naissante communauté.

Si je consulte les sentiments intimes du P. Captier, je ne doute pas que son désir n'eût été de rester toujours auprès du P. Lacordaire, et d'être jusqu'à la dernière heure, auprès de lui, ce disciple intelligent et dévoué qui eût aidé le restaurateur de la famille dominicaine en France à porter le poids de ses nombreuses sollicitudes.

Mais les intérêts de l'œuvre allaient rappeler le P. Captier au berceau même de sa vocation. Dans l'automne de 1857, il fut mis, en qualité de prier, à la tête du collège d'Oullins, placé, avant même son agrégation au tiers-ordre, sous le patronage de saint Thomas d'Aquin. Il y resta six ans, et ne s'en absenta qu'une seule fois, en novembre 1861, pour aller porter au grand athlète mourant le tribut de sa filiale reconnaissance et recueillir, dans une bénédiction suprême, cet esprit dont il devait être l'héritier fidèle, l'intrépide et courageux gardien.

Fondation du collège d'Arcueil (1863)

En 1863, le tiers-ordre, décidé à avoir un collège libre aux portes de Paris, vint l'installer ici même, dans l'ancien château de Berthollet à Arcueil, et le P. Captier dut quitter définitivement cette fois sa chère maison d'Oullins, pour venir affronter tous les hasards, et supporter toutes les fatigues d'une entreprise dont les débuts furent hérissés des plus sérieuses difficultés.

Si le régime qui persécuta alors avec tant d'inintelligence et d'âpreté la fondation nouvelle n'était pas tombé sous le poids des revers qu'il a infligés à la France, nous lui aurions demandé un compte sévère de ses mesures tour à tour hypocrites et brutales. Mais je me souviens de la modération avec laquelle le P. Captier lui-même en parlait, et je n'ai pas plus de goût que lui pour appliquer aux victimes des révolutions la maxime toute païenne du *Væ victis*.

D'ailleurs, nous ne sommes pas assez ignorants de la conduite de la Providence dans les œuvres qui procèdent d'une inspiration chrétienne pour ne pas comprendre le sens de ces persécutions.

Elles sont tout simplement le signe de la croix qui prédestine ces œuvres à la fécondité et à la vie. *In hoc signo vinces*.

Oui, si nous avons une foi plus robuste, il nous arriverait plus souvent, au milieu des luttes et des contradictions d'ici-bas, de remercier nos adversaires et nos persécuteurs de l'immense service qu'ils nous rendent.

Disons même qu'au point de vue purement humain la pitoyable persécution suscitée aux fondateurs du collège d'Arcueil tourna bien vite au profit du nouvel établissement.

On avait cru remporter une victoire décisive sur le P. Captier et sur ses compagnons en leur interdisant pendant près de deux années de porter l'habit de leur ordre. Cette mesquine tracasserie contribua plus que toutes les circulaires à faire connaître et estimer la maison d'Arcueil. Elle devint par cela même plus chère à tous les amis de la liberté de l'Église, et la notoriété acquise par ce moyen au collège naissant étant secondée par l'habile administration du jeune prieur, on vit d'année en année augmenter le nombre des élèves.

Ils étaient près de trois cents, l'été dernier, quand la guerre vint à éclater.

Huit ans à Arcueil (1863-1871)

C'est donc ici, mes frères, que le P. Captier, formé successivement à Oullins et à Sorèze, d'abord comme élève et comme maître, à la vie du collège chrétien, puis à Oullins encore pendant six ans comme directeur, a passé les huit dernières années de cette vie si courte et si pleine. *Consummatus in brevi, explevit tempora multa* (Sg 4, 13).

C'est ici que l'éducateur s'est révélé dans toute la richesse de ses facultés, grandissant chaque jour avec l'expérience et le travail.

C'est ici qu'au nom de son œuvre particulière, et au nom des intérêts généraux de la liberté religieuse, il a pris part aux luttes contemporaines.

C'est ici enfin que sous ce labeur dévorant d'activité extérieure, mise au service d'autrui avec une générosité qui ne calcula jamais avec la fatigue, et dont la mesure, pour rappeler un beau mot de saint Bernard, fut de se donner sans mesure, c'est ici qu'il poursuivit ce travail intérieur de la sanctification religieuse, et ce merveilleux renouvellement de l'âme où réside le secret de l'éternelle jeunesse et de l'éternelle fécondité des saints. *Qui intus est, renovatur de die in diem* (2 Co 4, 16).

Jusqu'à présent, je n'ai tracé que l'esquisse extérieure de la vie du P. Captier. Il faut maintenant dans ce cadre mettre son âme, son âme vivante, sa pensée, son cœur, ses sentiments, ce qu'il était pour les hommes, ce qu'il était pour Dieu ; travail considérable destiné, malgré tout, à demeurer toujours incomplet : car, si connues que nous puissions être les âmes, il y a toujours en elles un sanctuaire plus intime dont Dieu seul a la clef, et où il n'est donné qu'à son esprit de pénétrer, à son œil de voir, à sa

science infinie de juger. *Homo videt ea quæ parent : Dominus autem intuetur cor* (1 R 16, 7).

Déjà cependant, et sans aller jusqu'à ces dernières profondeurs où « le Père qui voit dans le secret¹ » peut seul descendre, que de beaux traits vous pourrez admirer dans la physionomie intellectuelle et morale du P. Captier, et comme une fois de plus nous serons justifiés de demander par quel douloureux mystère un tel homme nous a été si tôt ravi ! *Ut quid perditio hæc ?*

Le rôle de la famille dans l'éducation

Des idées aussi justes qu'élevées sur le ministère de l'éducation ; l'intelligence très nette de ce que les besoins particuliers de notre temps avaient droit d'attendre de ce ministère ; les sollicitudes les plus cordiales unies à une grande fermeté de direction ; le respect le plus sincère et le plus tendre amour de cette jeunesse à laquelle il avait consacré sa vie ; la poursuite constante de l'idéal, mais sans utopie ; et le mélange le plus heureux d'esprit positif et d'enthousiasme : j'espère ne pas me tromper, en résumant par ces traits les souvenirs que le P. Captier nous laisse comme éducateur de la jeunesse.

Ce qui me frappe d'abord en lui, et ce que je voudrais mettre en relief, c'est l'idée qu'il s'était faite du rôle de la famille dans cette œuvre de l'éducation, à laquelle malheureusement si peu de parents ont songé à se préparer d'une manière sérieuse quand Dieu leur envoie des enfants.

Un écueil auquel n'échappent pas toujours ceux qui s'occupent de l'éducation publique, c'est de ne pas se rendre un compte exact des droits imprescriptibles de la famille et de ne faire à ces droits qu'une place très insuffisante. Depuis ces constitutions célèbres de la Grèce qui déniaient absolument aux parents, pour le transférer exclusivement à l'État, le droit d'élever leurs enfants, jusqu'à ces modernes instituteurs de la jeunesse imbus, à leur insu, des préjugés de ce socialisme pratique, trop souvent ceux qui se dévouent au ministère de l'éducation publique oublient que leur mission n'est nullement de supplanter la famille, mais seulement de la suppléer ou de la compléter.

On relègue alors à l'arrière-plan, comme un rouage inutile, ou même nuisible, l'action des pères et des mères. On travaille sans eux ; on habitue les enfants à se passer d'eux, et par là on s'expose au risque presque inévitable de faire une œuvre factice, sans profondeur, sans vie réelle ; parce que, après tout, si le collègue est l'auxiliaire souvent indispensable, presque toujours utile de la famille, ce n'est cependant qu'un auxiliaire. L'enfant

1 — *Pater, qui videt in abscondito* (Mt 6, 14).

même qui y demeure le plus de temps, n’y passe pas plus de huit ou dix années de sa vie. Or, quand l’œuvre du collège est finie, il n’est pas bon que le jeune homme se soit habitué à vivre complètement en dehors de l’action de sa famille. On voit assez les inconvénients qui peuvent en résulter pour ces années dangereuses où il n’appartient qu’à la famille de guider l’étudiant à travers les écueils nombreux de nos grandes écoles.

Sur ce point capital, le P. Captier avait les idées les plus justes. C’était un des principes fondamentaux de son système d’éducation que l’école n’est qu’une extension de la famille ; qu’il y faut faire régner l’esprit de famille, et qu’enfin le travail et le dévouement des éducateurs professionnels ne dispensent nullement la famille de la part inaliénable qui lui revient dans l’œuvre de l’éducation.

Nous prêtres – disait le P. Captier en 1860¹ – revêtus d’un caractère sacré, nous respectons l’inviolable mission de la famille. Nous lui avons été donnés pour la soutenir par la foi et par les sacrements, pour la relever de ses faiblesses, pour lui rappeler son origine divine et ses devoirs sacrés. Nous sommes ses aides légitimes, et c’est à ce titre que nous acceptons le pénible ministère de l’enseignement.

L’école pour nous n’est qu’une continuation ou une extension de la famille. Nous y recevons l’enfant pour nous dévouer à lui en l’aimant, pour l’élever et le grandir, faire de lui un homme et le rendre alors à qui nous l’a confié. L’école ainsi conçue doit avoir comme la famille un intérieur doux, gracieux et égayé, un intérieur où la loi du travail et de l’obéissance soit adoucie par les plus douces affections, par les fêtes les plus épanouies.

Il faut à l’école un nom, des souvenirs, des sympathies, un honneur domestique, qui relie tous les membres en un même corps solidaire.

Et la première fois qu’il prenait la parole devant les parents auxquels il devait le premier recrutement du collège d’Arcueil, c’était pour insister de nouveau sur cette déclaration de principes, et dire avec plus d’autorité encore qu’en 1860 :

Soyez assurés de ma respectueuse admiration pour l’action bienfaisante de la famille. Loin de la combattre, je l’étudie religieusement afin de l’imiter. Quatorze années passées dans les travaux de l’éducation m’ont surtout appris que, pour faire du bien à l’enfance, il faut avoir devant les yeux ce tout divin modèle. La vie de collège sans esprit de famille est une vie contre-nature, une vie douloureuse et funeste, qu’il serait coupable d’imposer à un seul enfant. Un homme qui veut diriger des enfants doit sonder sa conscience, voir non seulement s’il a la science, l’activité, le dévouement, mais encore s’il porte en son cœur le feu sacré

1 — *De l’École libre*. Discours du 8 août 1860.

d'une vraie et pure tendresse. Aussi ne parlé-je point du collège comme d'un remplaçant de la famille ; le collège doit en être le serviteur, l'associé et l'ami ¹.

Cette grave question des rapports entre le collège et la famille lui tenait tant à cœur qu'en 1869 il y revint encore, et consacra à *l'esprit de famille* tout le discours prononcé à la distribution des prix du 6 août.

L'esprit de famille

Si le P. Captier comprenait et respectait mieux que personne les droits de la famille dans l'œuvre de l'éducation, on peut dire qu'il en revêtait tous les sentiments et toutes les sollicitudes à l'égard des enfants confiés à ses soins. C'est du reste une des plus touchantes et des plus divines manifestations de l'esprit nouveau apporté dans le monde par le christianisme que ce sentiment de la paternité des âmes, toujours vivant dans la mystérieuse fécondité du sacerdoce, depuis le jour où, des entrailles émues de l'apôtre saint Paul, s'échappa ce cri d'une tendresse inconnue au vieux monde, et fidèlement transmis depuis de génération en génération :

Mes petits enfants, que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous : *Filioli, quos iterum parturio donec formetur Christus in vobis* [Ga 4, 19].

Aussi, écoutez avec quelle affection inspirée par la foi le P. Captier parle de cette jeunesse !

Pour lui ce ne sont pas seulement des élèves, ce sont des enfants, *ses enfants*, et plus que cela encore pour ce maître, pour ce père en qui semble revivre la tendresse du Sauveur Jésus à l'égard de ces petits qu'il aimait à bénir : ces enfants, ce sont de *petits envoyés du bon Dieu*, expression naïve qui revient plusieurs fois dans ses discours et où se révèle toute son âme ². En effet, c'était de Dieu lui-même, par la famille, qu'il estimait tenir ces petits êtres, si grands aux yeux de l'homme qui pense à l'avenir, plus grands encore aux yeux du chrétien qui règle ses idées par les principes de la foi.

Aussi, avec quelle tendresse de cœur, avec quelle délicatesse de piété il les aime ! Nous citons souvent l'exemple du père d'Origène, baisant avec respect la poitrine de son enfant endormi dans son berceau, et vénérant dans ce petit cœur d'enfant le sanctuaire vivant du Saint-Esprit. N'est-ce pas le même sentiment qui parle par la bouche du P. Captier ?

Le prêtre qui s'essaie à sa mission d'enseigner se tourne naturellement vers les aimables petits auditeurs dont les anges voient la face de Dieu dans le ciel.

¹ — *Le Collège chrétien devant la Société moderne*, 1864.

² — *De l'École libre*, 1860. *Le Collège chrétien*, 1864. Discours de 1867

L'enfance, revêtue des dons de Dieu comme d'une parure immaculée, est à ses yeux l'espérance du monde, la consolation des maux présents, l'objet de la plus tendre complaisance de l'Église. Aussi rien ne me touche comme de me sentir appelé à passer ma vie parmi les enfants, rien ne me paraît beau comme de leur apprendre qu'ils ont au-dessus de la famille, au-dessus de la patrie, une mère surnaturelle, l'Église, qui les a enfantés dans la douleur et qui bientôt s'appuiera sur leur amour ¹.

Mais cette tendresse surnaturelle pour les enfants est une tendresse virile, exempte de ces faiblesses qui, trop souvent hélas ! au sein de la famille naturelle, compromettent avec l'autorité des éducateurs l'œuvre de l'éducation, et par de molles complaisances pour des défauts qu'on n'a pas eu le courage de combattre, préparent tant de déboires à l'enfant trop justement appelé *enfant gâté*.

L'esprit de famille au sein du collège chrétien n'exclura donc nullement l'action d'une discipline vigilante, ferme, même austère ². Au lieu d'amollir l'enfant par ces gâteries malsaines qui provoquent l'éclosion et les progrès lamentables de l'égoïsme et de la sensualité, on l'habituerà de bonne heure à une vie laborieuse, contenue, sobre, réglée.

Mais ici se présentent deux écueils.

Deux écueils à éviter

Le premier consiste à appliquer cette discipline avec une si inexorable symétrie et quelque chose de si impersonnel que le collège ne soit qu'un pastiche de la caserne.

Les hommes ne se conduisent point de cette manière, et jamais nous ne nous résignerions à cette gymnastique douloureuse où tout serait contrainte et violence. Les hommes se groupent en familles ; ils ne s'alignent point comme des chiffres ; l'ordre parmi eux n'est pas un simple rapprochement, mais bien un accord des volontés qui se plient librement sous une autorité aimée et respectée ³.

Le second écueil à éviter dans cette discipline, c'est de l'établir tellement méticuleuse, prévoyante, universelle, détaillée, de la composer de tant de milliers de petits rouages, qu'à aucun instant, pour ainsi dire, pendant les huit ans de sa présence au collège, l'enfant n'ait à faire acte de conscience personnelle, et que l'accomplissement de ses devoirs lui soit toujours, non seulement indiqué, mais imposé par l'obligation matérielle de ne pouvoir pas s'y soustraire.

1 — *Le Collège chrétien*, 1864.

2 — *De l'École libre. De l'Esprit de famille*.

3 — *De l'École libre*.

Avec un tel système, on peut former des automates irréprochables ; mais fait-on des hommes ?

A ces conditions, on obtient des résultats relatifs et négatifs dont on pourrait s'applaudir, si toute la vie de l'écolier devait se renfermer dans le collège, mais qui l'exposent à des épreuves redoutables, lorsqu'à dix-huit ans il devra passer tout d'un coup, sans transition, de ce régime de compression perpétuelle à la nécessaire et périlleuse liberté de la vie d'étudiant.

Le P. Captier avait compris ce danger, et tout autre à ses yeux devait être la discipline à maintenir dans le collège chrétien.

La surveillance peut empêcher le mal, mais elle est impuissante à produire le bien. Il y a même un péril sous cette règle minutieuse et omniprésente ; les natures faibles y pourraient perdre leur originalité, pendant que des caractères plus fiers, mordant le frein, se formeraient à une indépendance plus dangereuse que celle que nous avons la prétention de corriger.

La vraie discipline est donc celle qui, en prévenant par de sages précautions la naissance du mal, se préoccupe en même temps d'initier les jeunes gens au bon et viril usage de leur liberté. Car enfin, encore un coup, ce ne sont pas des machines dont on pourra toujours faire mouvoir les rouages avec ordre et méthode ; ce sont des êtres personnels et responsables, qu'il faut préparer de loin à la redoutable et inévitable épreuve de la liberté.

L'exercice de la liberté – disait éloquemment le P. Captier dans son discours de 1868 – c'est si grand, si beau, si fécond ! La liberté est une si sainte chose qu'elle commande un grand respect à quiconque en parle ! Elle est ce qui nous perd, mais elle est aussi ce qui nous sauve, elle est le trait distinctif de notre race, elle est ce qu'il importe surtout d'éclairer, de sauvegarder et de rendre fort dans le jeune être qui va devenir un homme.

Donc, j'ai raison de le dire, il y a pour l'enfant que nous élevons un véritable exercice de la liberté. Cet enfant ne doit pas être plié sous une aveugle contrainte, il doit au contraire apprendre à délibérer sa vie, il doit être exercé à discerner et à choisir entre le bien et le mal, entre un bien plus élevé et un autre de moindre valeur ¹.

De là, dans cette discipline du collège chrétien, cette place faite au sentiment de l'honneur, substitué, pour la direction morale des plus dignes parmi les plus grands, à la crainte des punitions ; de là, à l'instar de ce qu'il avait vu pratiquer à Sorèze, sous les yeux du P. Lacordaire, et en harmonie avec une idée déjà exprimée par l'homme qu'on peut bien appeler l'éducateur le plus consommé de ce siècle, Mgr l'évêque d'Orléans, l'établissement de cet *Institut* ou *section d'honneur*, dans laquelle l'action

1 — Discours de 1868.

des surveillants est d'autant moindre que devient plus grand et plus sérieux le contrôle exercé par les membres de l'Institut sur eux-mêmes.

L'autorité morale

Où réside d'ailleurs la véritable force d'un système disciplinaire ? Beaucoup moins dans les règles qui le composent que dans l'autorité morale de ceux qui l'appliquent. Après tout, la discipline extérieure et matérielle n'est qu'un mécanisme. L'âme de ce mécanisme, c'est le maître, c'est l'éducateur lui-même. Le jour où vous introduiriez dans certains collèges le respect pour ceux qui sont chargés d'appliquer la discipline, et où ce respect aurait pour fondement solide leur valeur morale, vous auriez, sans avoir touché à aucun détail du règlement, opéré dans ces maisons la plus radicale et la plus salutaire des révolutions. C'est qu'en effet les enfants ont bien plus qu'on ne croit le sentiment, ou, si on le veut, l'instinct de la beauté morale. Ils peuvent se courber sous une règle de fer : ils ne se soumettent d'esprit et de cœur à l'autorité que si cette autorité s'impose d'elle-même par ce je ne sais quoi dont il est malaisé de donner une définition, mais que connaissent bien tous ceux qui ont affaire aux hommes pour leur commander. C'est ce qu'on appelle *le prestige*, ce prestige dont le P. Captier disait avec tant de raison qu'il n'est durable que *s'il est le fait d'une vertu élevée* ¹.

Oui vraiment, répétons-le, avec cet éducateur si expérimenté, l'enfant a surtout besoin de sentir la supériorité morale : *le terre à terre est mauvais pour lui* ².

Le terre à terre, messieurs, ce n'était pas ce que la jeunesse avait à redouter sous la direction de ce religieux, si plein des exemples, des traditions et de l'esprit du P. Lacordaire !

Un mot du reste aurait suffi à vous montrer la haute idée que se faisait le P. Captier de l'œuvre de l'éducation et des qualités qu'elle exige de l'éducateur. Ce mot, qui pourrait le redire et l'entendre sans une profonde émotion, quand on pense au commentaire dont il a été suivi ?

Familles chrétiennes qui aviez confié au P. Captier ces enfants, trésor sacré de votre tendresse ; enfants qui, sous la direction d'un tel maître, appreniez à devenir des hommes de foi et de bons citoyens, sachez à quel prix ce maître estimait son ministère, et le cas qu'il faisait de la mission dont il s'était chargé par amour pour Dieu et pour vos âmes.

Il faudrait avoir vécu plusieurs vies – disait le P. Captier il y a onze ans –, *IL FAUDRAIT AVOIR PASSÉ PAR LE MARTYRE POUR DEVENIR UN MAÎTRE PARFAIT* ³.

1 – *Discours* de 1860.

2 – *Discours* de 1864.

3 – *Discours* de 1866.

Ces paroles, depuis le 25 mai 1871, il me semble les lire, écrites de son sang, au frontispice de cette maison, où il avait mis toute son âme ! Ces paroles, j'en suis sûr, demeureront sacrées, comme le testament d'un martyr, dans les traditions du tiers-ordre enseignant.

Quant à vous, jeunes gens, jusqu'ici le P. Captier avait été votre maître par les exemples de sa vie, et quel maître, vous ne l'oublierez jamais ; mais, par les enseignements de sa mort, il est devenu et il restera pour vous un maître plus parfait. Ce cri de foi et d'amour qu'il a jeté en recevant la première atteinte des balles meurtrières : *Souffrons pour le bon Dieu*, vous en ferez votre devise, et dans toutes les circonstances difficiles de la vie vous direz : Travaillons, combattons, souffrons pour le bon Dieu ! Toujours inspirés par cette noble et sainte mémoire, grandissant, comme s'il était encore avec vous, sous les yeux des dignes héritiers de ses pensées et de son cœur, vous serez vous-mêmes les témoins vivants de la vérité de cette parole. Pour répondre au dévouement de celui qui ambitionnait de passer par le martyre afin de devenir un maître parfait, au nom du douloureux martyr qu'il a réellement consommé, vous à votre tour, vous jurerez de devenir des hommes, des citoyens, des chrétiens parfaits ; et vous tiendrez votre serment !

Luttes extérieures

Je suis resté trop longtemps peut-être dans l'enceinte de ces collèges d'Oullins, de Sorèze, d'Arcueil. Je ne le regrette pas. C'est dans ce cadre, en apparence si étroit et si modeste, qu'il convenait surtout de remettre, pour l'étudier, la vie du P. Captier. Puis, en le laissant parler lui-même devant vous du ministère de l'éducation, j'ai, ce me semble, mieux fait connaître cette belle âme que par les plus magnifiques éloges.

Je dois cependant indiquer, ne fût-ce qu'en passant, la part prise par le P. Captier aux luttes extérieures et publiques relatives à la liberté de l'enseignement. Là encore, il se retrouvait à la fois l'émule, le continuateur de son maître bien-aimé.

Le P. Lacordaire n'avait-il pas attaché son nom au souvenir de cette petite école qu'il avait fondée en 1831 avec son ami Charles de Montalembert, quand ces deux hardis jeunes gens s'étaient lancés les premiers dans la bataille, et avaient arboré le drapeau autour duquel depuis devaient se rallier tant d'illustres chrétiens ?

De 1831 à 1870, cette liberté, dont on peut dire, comme de beaucoup d'autres, qu'elle ne se donne pas, mais qu'elle se prend, avait été presque entièrement conquise par les efforts persévérants et disciplinés du parti catholique. Un point demeurait cependant encore soumis au régime du

monopole, c'était le haut enseignement. En 1868, une société composée des hommes les plus compétents sur cette question se constituait pour revendiquer cette dernière liberté, et ne plus laisser subsister aucun des griefs légitimes des pères de famille. Le P. Captier avait sa place marquée d'avance, dans la *Société générale d'éducation et d'enseignement*¹, à côté des champions les plus connus et les plus éprouvés de la cause catholique. Circonstance à la fois bien douloureuse et bien honorable pour cette société, Messieurs, elle aura compté deux de ses membres parmi les victimes immolées en mai 1871, au nom profané de la liberté : le P. Captier, et ce regretté P. Olivaint de la compagnie de Jésus, autrefois l'honneur de notre vieille École normale et de l'Université, le P. Olivaint, par qui tant de jeunes chrétiens ont été formés dans le collège libre de Vaugirard, et dont le plus bel éloge demeure dans les larmes si sincères de ses anciens disciples restés ses enfants, ainsi que dans le deuil profond de tant d'âmes auxquelles il apprenait, par ses exemples encore plus que par sa parole, à gravir vaillamment les âpres sentiers de la perfection chrétienne.

Deux ans après, les exigences de l'opinion publique obligeaient enfin le gouvernement à compter avec les justes susceptibilités des familles soucieuses de procurer à leurs enfants le bienfait de la haute éducation, sans les exposer à des périls trop évidents. Une commission était formée sous la présidence de l'illustre homme d'État que les événements avaient écarté depuis vingt-deux ans de la vie publique, de cet admirable vieillard dont les révolutions et les années avaient accru l'expérience, sans rien enlever ni à la fraîcheur de son esprit ni à l'imposante dignité de son caractère. Ce fut l'initiative de M. Guizot lui-même qui nous fit désigner, le P. Captier et moi, pour siéger, en compagnie de tant d'hommes considérables, au sein de cette commission.

C'est là que le P. Captier trouva l'occasion naturelle de faire connaître ses vues sur l'éducation en général, et la manière dont il entendait en particulier la liberté de l'enseignement supérieur.

Je me rappelle avec bonheur ces discussions si consciencieuses dans lesquelles, venus des points les plus divers de l'horizon de la pensée, des hommes de bonne volonté cherchaient à s'éclairer et à se convaincre, se combattant souvent avec une souveraine énergie, mais toujours avec ce respect sincère des opinions d'autrui, qui est la première condition de toute polémique sérieuse et profitable.

Je suis assuré de n'être démenti par aucun de nos éminents collègues d'alors, si j'affirme que le P. Captier avait, dès les premiers jours, conquis au plus haut degré l'estime et la sympathie de tous.

¹ — Sur cette Société, dont Émile Keller fut un des co-fondateurs, voir *Le Sel de la terre* 79, p. 55-58. (NDLR.)

Au sein de cette commission réunie pour faire une loi de liberté, son habit, à lui tout seul, était une liberté, pour rappeler un mot du P. Lacordaire qu'il aimait à citer.

Dans les graves discussions où nous étions nécessairement engagés, sa polémique fut toujours marquée au cachet de la simplicité, de la distinction et d'une charité qu'on sentait venir du cœur.

Et si nous devons rendre cet hommage à ceux des membres de la commission qui paraissaient les plus étrangers à notre *Credo*, qu'ils surent toujours, avec un soin délicat, éviter toute parole blessante, toute allusion inopportune, eux, de leur côté, auraient pu dire avec quelle parfaite convenance, avec quelle élévation dans les sentiments, quelle courtoisie dans le langage, le P. Captier savait discuter et combattre les idées de ses adversaires.

C'est pendant ces trois mois que j'eus le bonheur d'approcher le P. Captier de plus près, de pénétrer plus avant dans son intimité, de faire plus complètement connaissance avec toutes ses qualités d'esprit et de cœur. Il nous apparaissait dès lors comme un des hommes que la Providence avait le mieux préparés à soutenir, à défendre, à honorer parmi nous le drapeau de l'enseignement libre et chrétien.

Il en eût été ainsi assurément, si Dieu n'avait eu sur lui des vues plus hautes, en le prédestinant à la mort des martyrs.

Prêtre, religieux, éducateur

Jusqu'au dernier instant, le P. Captier ne cessa de répondre avec la plus admirable fidélité à sa triple vocation de prêtre, de religieux et d'éducateur.

Prêtre, et animé de cette charité qui ne brille jamais d'un plus vif éclat que dans les calamités publiques, il avait, dès les commencements de nos désastres, transformé en ambulance le collège d'Arcueil et mis sa personne, avec celles de ses frères, au service des blessés.

Éducateur, il avait dès le mois de mars rappelé autour de lui ses élèves, ou, pour parler selon son cœur, ses enfants, et on allait recommencer le cours régulier des études lorsqu'éclata l'ignoble révolution qui devait nous infliger tant de hontes et faire couler tant de sang.

Religieux, il avait employé les rares loisirs de cet hiver à écrire pour le tiers-ordre de Saint-Dominique une sorte de directoire où il exposait les points principaux de la règle, et s'attachait à en faire ressortir l'importance. Ces pages inachevées resteront dans la famille religieuse du tiers-ordre enseignant comme un souvenir vivant de tout ce que le P. Captier avait de sollicitudes pour le progrès spirituel de ses frères et le sien propre. Elles

montreront combien cette âme était jalouse de cette perfection intime qui est la vie véritable des œuvres extérieures, et la part principale que Dieu se réserve dans l'existence de ceux qui se sont consacrés à lui. [...]

Pourquoi cette perte ?

Ô Dieu, mes frères, à mesure que j'avance dans ce discours et que je regarde de plus près les mérites de nos victimes, les services immenses qu'elles avaient rendus à la religion, ceux qu'elles lui promettaient encore, je ne puis m'empêcher de répéter cette plainte : *Ut quid perditio hæc ?*

Pourquoi ces hommes apostoliques nous ont-ils été enlevés ? Pourquoi les avons-nous perdus ?

Et tandis que je formule cette plainte au nom de l'Église, au nom de la société, devant les cadavres défigurés du père Captier, du père Bourard, des pères Delhorme, Coterault, Chatagneret, d'autres cœurs la répètent au nom de sentiments que la religion respecte et consacre, puisque c'est elle qui, au nom de Dieu, bénit et fonde la famille. Ces maîtres laïques, messieurs Voland, Gauquelin, Petit, ces serviteurs incarcérés avec les religieux d'Arcueil et frappés à côté d'eux dans la journée du 25 mai, ils avaient des mères, des sœurs, des femmes, des enfants ! A Dieu ne plaise que dans ce discours j'oublie le plus humble d'entre eux, et que je passe sans leur exprimer mes plus respectueuses condoléances devant leurs familles en deuil ! Nous aussi, nous nous associons à cette douleur sacrée ! Ce n'est pas seulement des hommes publics marqués pour un rôle considérable dans l'Église et dans l'État qu'il est permis de se demander pourquoi ils ont été sitôt ravis. *Ut quid perditio hæc ?* Mais la pauvre mère qui pleure dans un fils ses plus chères espérances, la veuve qu'une mort prématurée prive de son soutien le plus assuré, les petits enfants qui auront à peine connu le nom de leur père, ah ! tous ceux-là peuvent bien gémir devant Dieu, en présence de Celui qui, dit l'Écriture, voit descendre une à une, sur les joues humides de la veuve, les larmes de sa douleur¹, et qui prend en pitié plus que personne le délaissement des pauvres orphelins.

Mais après m'être associé du fond de mon âme à des douleurs si sacrées, après avoir pratiqué cette parole si compatissante de l'apôtre saint Paul, cette parole si visiblement inspirée par le Dieu de toute consolation : « Pleurer avec ceux qui pleurent, *flere cum flentibus*² », je ne dois pas oublier une autre partie essentielle de mon ministère.

Si le prêtre a reçu l'onction pour consoler et guérir les cœurs brisés, il a aussi reçu l'intelligence d'en haut pour la communiquer à ses frères. Il leur

¹ — Si 35, 18.

² — Ro 12, 15

doit compte de sa foi pour relever et consoler la leur, et s'il partage volontiers leurs larmes dans les moments cruels de la vie, c'est pour avoir le droit de leur dire avec saint Paul : « Ne vous attristez pas comme ceux qui n'ont pas d'espérance : *Ut non contristemini sicut et ceteri qui spem non habent* » (1 Th 4, 12).

Oui, en présence de cette sanglante tragédie, devant ce massacre barbare, en face de ces cadavres sur lesquels s'est exercée, même après la mort, la rage des bourreaux, le cri instinctif de la nature est de se plaindre. *Ut quid perditio hæc ?*

A la foi maintenant de se recueillir et de percer ce mystère ; à la grâce de répondre à ce gémississement de la nature ; à la religion, et à ses immortelles espérances de nous expliquer le sens de tant de douloureux sacrifices.

Cette mort est un gain

« Le Christ est ma vie et la mort m'est un gain » disait l'apôtre saint Paul, dans un de ces élans d'enthousiasme sacré qui permettent parfois à l'âme de se séparer absolument de toutes les choses créées et d'atteindre les divines réalités du monde de la foi : *Mihi vivere Christus est et mori lucrum* (Ph 1, 21).

« La mort m'est un gain », c'est la parole qu'il me semble recueillir sur les lèvres glacées de nos martyrs ! Et il me paraît impossible de ne le pas comprendre, si on examine leur mort à la lumière des enseignements du christianisme.

La voix auguste du souverain pontife l'a déclaré à propos de notre illustre archevêque, si mystérieusement associé aux souffrances et à la gloire de son prédécesseur, Mgr Affre, d'héroïque mémoire, ceux-là peuvent être appelés martyrs qui ont souffert l'emprisonnement et la mort en haine de Dieu, en haine de la religion, en haine de Jésus-Christ.

Tel a été le privilège de nos chers dominicains et de leurs compagnons. Oui, c'est vraiment en haine de l'idée religieuse qu'ils ont été arrêtés et massacrés ; et, comme tous ont fait à Dieu et à Jésus-Christ l'hommage de leur vie, il faut dire avec un illustre évêque, appelant son peuple à rendre avec lui un solennel hommage à Mgr Darboy, que « tous se sont relevés avec la même palme dans la main, avec la même couronne sur le front ¹ ».

[...] Tout à l'heure j'ai gémi, j'ai crié vers vous avec cette foule émue : *Ut quid perditio hæc ?* Avec elle je me suis plaint de ce que nous avons perdu ! Et maintenant, oserai-je bien dire que la mort des pieuses victimes, qui est

1 — Mgr PIE, évêque de Poitiers, Lettre circulaire du 9 juin 1871.

déjà un gain pour elles, est aussi un gain pour nous ? Oserai-je répéter, en nous l'appliquant, la parole de saint Paul : *Et mori lucrum ?*

Hé quoi ! nous perdons des guides, des amis, des soutiens, des frères, des compagnons d'armes ; et c'est au moment où, dans nos rangs, vient de se faire cette trouée sanglante que nous pourrions penser et dire que nous avons fait un gain ?

Saintes audaces de la foi, donnez-nous le courage, à moi de dire, à mes chers auditeurs d'entendre toute la vérité.

Oui, dans ce sacrifice terrible il y a un gain pour nous qui restons.

Que gagnons-nous donc à la mort de nos valeureux martyrs ?

Un grand exemple qu'ils nous laissent ;

Le prix de leur sang qu'ils nous appliquent ;

Le bienfait de leur intercession qui nous est assuré.

Le grand exemple qu'ils nous laissent

Oui, ô mes frères dans le sacerdoce, nos martyrs de 1871 nous laissent un grand exemple.

L'Écriture nous dit que Job et Tobie furent soumis à de terribles tribulations, afin qu'ils demeurent pour la postérité un exemple de patience ¹.

Depuis la fin du siècle dernier, le clergé de France, jouissant pour sa part des libertés publiques, n'avait plus subi l'épreuve des persécutions sanglantes. Prêtres et religieux s'étaient remis de concert au travail après les orages de la grande Révolution, et les ouvriers apostoliques arrosaient de leurs sueurs les sillons laborieusement creusés dans le champ du père de famille. Mais, à part l'héroïque martyr de Mgr Affre, il y avait longtemps que le sang des consacrés n'avait coulé sur cette terre de France.

Or, on pouvait craindre que l'esprit de mollesse, qui dissout autour de nous tant de caractères, n'eût pénétré dans le sanctuaire. On se demandait avec inquiétude s'il n'avait pas fléchi la vigueur de cet acier qui doit se retremper sans cesse dans les eaux amères de la pénitence et du sacrifice.

D'autre part, les hommes du siècle, amenés par leur incrédulité à douter du caractère surnaturel de notre mission, s'habituèrent à nous regarder et à nous traiter comme des fonctionnaires prêchant la morale de l'Évangile au même titre que d'autres enseignent les lettres ou les sciences. Ils perdaient de vue ce sommet âpre et ensanglanté du Calvaire, où l'Église est sortie du flanc du divin crucifié dans l'horreur d'un douloureux supplice. Grâce à nos frères immolés, le caractère essentiel du sacerdoce est remis dans une lumière que n'obscurciront plus les sophismes des préjugés et des pas-

1 — *Ut posteris daretur exemplum patientiæ ejus sicut et sancti Job (Tb 1, 12).*

sions. On ne nous prenait même pas pour des apôtres, et voici que Dieu nous fait l'immense honneur de donner des martyrs.

Et en même temps qu'ils rendent à l'Église de Jésus-Christ le service immense de la faire connaître avec son vrai caractère, ces martyrs nous servent de modèles. Eux se sont montrés dignes de nos aïeux de 93 ; à nous maintenant de nous montrer dignes d'eux.

Oui, de ce drame sinistre qui a pour théâtre la Roquette, la barrière d'Italie et Belleville, s'élève pour se faire entendre de tous, et de nous particulièrement qui portons l'honneur du sacerdoce, la grande voix de l'exemple. En subissant cette mort affreuse, les victimes ont acquis le droit de nous répéter ces admirables paroles du saint vieillard Eléazar :

Si je souffre généreusement et courageusement pour les lois les plus essentielles et les plus saintes, si je sais mourir pour elles, je laisserai à la jeunesse un exemple de force ¹.

L'exemple a donc été donné ; à nous de le recueillir, Messieurs, à nous tous, qui que nous soyons. Oui, au nom de ce qu'ont souffert nos frères, nos amis, nos chefs, dans cette lutte effroyable, soyons décidés à tout sacrifier au devoir, tout, et la vie, s'il le faut. *Pro gravissimis ac sanctissimis legibus honesta morte perfungar !*

Le prix de leur sang qu'ils nous appliquent

Et, si Dieu nous demande pour être fidèles au devoir, non de mourir d'une mort terrible et cruelle, non de résister jusqu'au sang, *nondum usque ad sanguinem restitistis*, mais de faire quelque effort, de nous gêner, de nous contraindre, de nous imposer violence : oui, rappelons-nous les exemples de patience, de courage, de force, qui nous ont été donnés, et repoussons loin de nous les lâches défaillances, *ut ne fatigemini animis vestris deficientes* (He 12, 3). L'exemple laissé après soi a une valeur morale dont la sagesse humaine elle-même reconnaît et proclame l'efficacité. Le sang versé pour une noble cause a, dans les idées chrétiennes, une efficacité plus décisive. Non, il n'est pas possible que le sang de cet archevêque, de ces vingt-deux prêtres, religieux, séminaristes, et le sang de tant de bons citoyens, de tant de vaillants soldats, ait été répandu en vain !

Rien ne se perd en ce monde. Il ne se forme pas dans le calice de la plus petite fleur une seule goutte de rosée qui n'ait son application et son utilité.

¹ — *Adolescentibus exemplum forte relinquam, si prompto animo ac fortiter pro gravissimis ac sanctissimis legibus honesta morte perfungar* (2 M 6, 28).

Ce fleuve de sang ne peut pas avoir coulé simplement pour exciter l'horreur de tous ceux qui lisent maintenant, et qui liront plus tard, le récit de ces scènes d'enfer.

Ce sang a coulé ! Il a coulé sur les victimes, pour les revêtir de la pourpre du martyr ; mais il a coulé aussi pour nous, d'abord pour nous purifier, puis pour nous instruire.

Le Seigneur disait au meurtrier de l'innocent Abel : *La voix du sang de ton frère crie vers moi* ¹.

Ô France ! c'est le sang des meilleurs de tes fils qui crie vers toi en cette heure. L'entendras-tu ?

Croiras-tu enfin qu'il n'est pas bon de mépriser Dieu et de fouler aux pieds ses saintes lois ?

Croiras-tu que le péché ne profite pas à la prospérité des peuples, et que tôt ou tard, quand la miséricorde n'est plus entendue, et que les hommes oublient leurs devoirs, la justice souveraine sait retrouver ses droits ?

La France avait besoin de leur intercession

L'éminent éducateur dont j'ai essayé de faire revivre la physionomie devant vous ne se faisait point d'illusion sur les dangers suprêmes auxquels s'exposait une société affolée d'indépendance, de sensualisme et d'orgueil.

Il gémissait en constatant jusqu'à quel point la loi du respect était oubliée parmi nous, et il disait avec autant de tristesse que de raison :

L'oubli de celle loi est la plus grande plaie de notre temps, plaie affreuse. Le respect est comme le ciment de l'édifice social ; là où il manque, tout se disjoint et s'écroule. Aussi voyez ce que devient le monde politique, écoutez les grands craquements qui font pressentir les grands malheurs ².

Ne croirait-on pas entendre Fénelon présentant la dislocation de cette société si brillante, qui avait jeté tant d'éclat sous Louis XIV, et osant écrire en 1710 ces paroles à la fois si hardies et si justes :

La France est une vieille machine délabrée qui va encore de l'ancien branle qu'on lui a donné, et qui achèvera de se briser au premier choc.

Le P. Captier ne redoutait pas moins, et ne stigmatisait pas avec une moindre douleur et une moindre indignation, les progrès effrayants de la science matérialiste et athée, de cette science « qui, travestissant la matière

¹ — *Vox sanguinis fratris tui clamat ad me* (Gn 4, 10).

² — Discours prononcé, en 1860, à la distribution des prix du collège d'Oullins.

en Dieu, contraint l'âme à n'être plus que chair et sang, et a la prétention de changer le rayon de lumière en une boue fétide ¹ ».

Un autre symptôme des grandes décadences nationales avait aussi attiré son attention vigilante et ému son patriotisme. Il voyait grandir l'orgueil, la présomption, cette fatale présomption qui devait en si peu de temps accumuler sur la France de si effroyables désastres ; et, le 6 août 1869 – juste un an avant la perte de notre première grande bataille, prélude de tant d'autres néfastes journées, – il disait avec une sorte d'accent prophétique :

Là où l'empire de l'homme a remplacé l'empire de Dieu, jetez un drap mortuaire et écrivez : *C'est ici le Bas-Empire, c'est la ruine.*

Enfin, il ne s'était fait aucune illusion sur les conséquences logiques des doctrines répandues à profusion au sein des classes laborieuses, doctrines qui déracinaient la foi pour planter l'athéisme, semant le vent et devant bientôt produire les tempêtes :

Les barbares ne sont pas à nos portes ; ils sont plus près encore ; ils sont dans nos cités mêmes, et l'heure des justices de la Providence pourrait se lever sur nous.

Il avait dit vrai : les barbares étaient dans nos cités, ourdissant silencieusement la plus formidable des conspirations contre tout l'ordre politique, religieux et social.

Les barbares, plus barbares que ces Huns, que ces Vandales, que ces pirates du nord, que ces Sarrasins qui avaient ravagé notre vieille Gaule et notre France du Moyen Âge !

Plus barbares que ces peuples infidèles auxquels Dieu ne demandera pas compte d'un baptême qu'ils n'ont pas reçu, ni d'un *Credo* qui ne leur a point été enseigné !

Les barbares ! les vrais barbares sont venus, faisant la guerre à Dieu et aux hommes, et aux hommes à cause de Dieu, et aux choses elles-mêmes, aux pierres, aux monuments, aux œuvres de la pensée et à celles de l'art, à cause de Dieu et des hommes !

Ils sont venus, foulant tout aux pieds, tout droit, toute garantie, toute faiblesse, tout souvenir, toute reconnaissance !

Ils sont venus dans cette maison qui avait été l'asile où une charité vraiment évangélique avait accueilli sans distinction tous ceux qu'on ramassait sur les champs de bataille, s'enquérant seulement de leurs blessures et non du drapeau sous lequel ils avaient combattu.

Ils sont venus, les barbares de la dernière heure, d'autant plus acharnés à la perte de nos religieux qu'ils n'avaient à leur reprocher que des bienfaits.

1 — FÉNELON, *Mémoire sur les malheurs de la France*, 1710.

On a raconté mieux que je ne le saurais faire les émouvants détails de cette passion. Le cœur me manque pour vous les répéter.

Un mot touchant et profond a été dit ici, dans ce village, par une âme de foi : Quand ils sont passés devant notre porte, a dit une pauvre femme, et que j'ai vu marcher au milieu des fusils le P. Captier et tous ces messieurs qui nous faisaient tant de bien, j'ai pensé que c'était Jésus-Christ avec ses disciples, s'en allant à Jérusalem pour y être crucifié.

Moi aussi, mes frères, je veux entrer, pour me consoler et pour vous consoler dans cette bienheureuse simplicité de la foi.

Ils ont donc été traités comme le Fils de l'homme ! Comme Jésus-Christ, ils ont été conspués, honnis, mis à mort !

Et c'est pour cela que nos cœurs ont gémi et ont jeté à la terre et au ciel ce cri plaintif : Pourquoi une telle perte ? *Ut quid perditio hæc ?*

Puis, la grâce de Dieu nous a soulevés, et en nous faisant monter plus haut, elle nous a découvert des horizons plus lumineux. Peut-être n'avons-nous pas cessé de pleurer ; mais nos larmes sont devenues moins amères ! Dans cette douce lumière de la foi, nous avons vu, nous avons compris ! C'est en vain que la rage impie des barbares s'est exercée sur nos frères bien-aimés ! Ils sont maintenant dans la paix ! *Visi sunt oculi insipientium mori ; illi autem sunt in pace !* (Sg 3, 2) Oui, pour eux déjà la mort est vaincue et s'est changée en triomphe ! Ô mort ! où est ton aiguillon ? Ô mort ! où est ta victoire ? *O mors, ubi est stimulus tuus ? O mors, ubi est victoria tua ?* (1 Co 15, 55).

Ô bienheureux ! oui, *bienheureux !* – je le dis avec le Saint-Esprit et je le sens, et je bénis Dieu de me le faire sentir, – bienheureux ceux qui ont lavé leurs robes dans le sang de l'Agneau ! *Beati qui lavant stolas suas in sanguine Agni !* (Ap 22, 14) Hélas ! nous, à chaque instant, nous pouvons, encore salir la robe des noces éternelles ! Eux, ils ne le peuvent plus ! Ils ont passé par la grande tribulation. *Hi sunt qui venerunt de magna tribulatione.* (Ap 7, 14). Mais le sang de l'Agneau, mêlé à leur propre sang, les a lavés, purifiés, transfigurés, et c'est pour toujours. *Beati qui lavant stolas suas in sanguine Agni.* Et maintenant, ils sont là-haut, tenant dans leurs mains les palmes de leur victoire, *et palmæ in manibus eorum* (Ap 7, 3), et ils prient.

Le bienfait de leur intercession nous est assuré

Ils prient pour leur chère famille dominicaine ; ils prient pour ces enfants qui étaient les leurs ; ils prient pour ces parents, pour ces amis que leur mort a plongés dans le deuil ; ils prient pour l'Église ; ils prient pour la France, et au nom même de leur martyr, ils nous assurent à tous l'inestimable bienfait de leur intercession.

Dans les derniers moments de dure captivité qui précédèrent pour nos religieux et leurs compagnons l'heure du suprême combat et de la délivrance, comme l'horizon était en flammes du côté de Paris, un fédéré s'approcha du cachot où les victimes étaient renfermées. Il aperçut le P. Captier qui, avec sa sérénité accoutumée, récitait son bréviaire : « Oui – lui cria-t-il avec une sanglante ironie rappelant le *Descendat de cruce* des bourreaux du Calvaire – priez votre Dieu pour que les torpilles dont Paris est rempli ne fassent pas explosion. — Je le fais » répondit paisiblement le père Captier, et il continua à réciter les prières consacrées.

L'ironie sacrilège avait, à son insu, parlé le langage de la foi, et à son insu également provoqué un miracle de la foi. En effet, aucun des engins terribles préparés par les malfaiteurs dans les égouts de Paris ne fit explosion. L'humble prière des martyrs avait été entendue, et avant de mourir ils avaient rendu au pays un dernier service en éloignant de lui de nouveaux et incalculables malheurs.

Ô généreux martyrs ! ce n'est plus vous qui êtes dans un cachot, et les ironies sacrilèges des hommes ne peuvent plus vous atteindre. Mais c'est nous qui, derrière les murailles de notre prison terrestre, environnés encore de tant d'ombres et de périls, venons vous supplier de prier Dieu pour nous. Oui, au nom de l'Église et au nom de la patrie, au nom de votre foi et au nom de la nôtre, au nom de votre sang et au nom du sang de Jésus-Christ, nous vous en conjurons, priez Dieu pour qu'il désarme les complots des méchants ! Priez-le pour qu'il évente ces mines redoutables préparées dans les bas-fonds de la société, par l'ignorance, l'athéisme et la corruption. Priez-le pour que Paris, et la France, et le monde entier, en cherchant par-dessus tout le royaume de Dieu et sa justice, échappent à de nouvelles explosions !

Mes frères, entendez-les qui nous répondent : *Nous le faisons.*



†

CEUX QUI REPOSENT EN CE LIEU
SE SONT DÉVOUÉS JUSQU'À LA FIN,
AU PÉRIL DE LEUR VIE,
AU SOULAGEMENT DES VICTIMES
DU PREMIER ET DU SECOND SIÈGE DE PARIS,
APRÈS QUOI ILS ONT ÉTÉ ARRÊTÉS,
LE 19 MAI 1871,
PAR CEUX MÊMES QUI AVAIENT REÇU LEURS SOINS,
EMPRISONNÉS PENDANT SIX JOURS,
ET SOUMIS À TOUTES SORTES DE PRIVATIONS
SANS QU'AUUCUNE FAUTE LEUR FUT REPROCHÉE.
ILS ONT ÉTÉ MASSACRÉS
À L'AVENUE D'ITALIE, LE 25 MAI 1871,
PAR ORDRE DE LA COMMUNE DE PARIS,
EN HAINE
DE LA RELIGION CATHOLIQUE.

†

DIEU PRENNE EN PITIÉ LEURS MEURTRIERS.

†

ICI

ATTENDENT LA BIENHEUREUSE ÉTERNITÉ.
LES CORPS LACÉRÉS DES RÉVÉRENDIS PÈRES
FR. LOUIS-RAPHAËL CAPTIER, PRÊTRE, PREMIER ASSISTANT
DU TIERS-ORDRE-ENSEIGNANT DE SAINT-DOMINIQUE,
FONDATEUR ET PRIEUR DE CETTE ÉCOLE D'ARCUEIL.
FR. THOMAS BOURARD, PRÊTRE, PROFÈS DE L'ORDRE DES FR. PRÊCHEURS, LECTEUR EN
THÉOLOGIE, AUMÔNIER DE L'ÉCOLE.
FR. CONSTANT DELHORME, PRÊTRE, PROFÈS DU T.-O.-ENSEIGNANT DE SAINT-
DOMINIQUE, RÉGENT DES ÉTUDES.
FR. HENRI COTRAULT, PRÊTRE, PROFÈS DU T.-O.-ENSEIGNANT DE SAINT-DOMINIQUE,
PROCURER.
FR. PIE-MARIE CHATAGNERET, SOUS-DIACRE, PROFÈS DU T.-O.-ENSEIGNANT DE SAINT-
DOMINIQUE, PROFESSEUR,
AVEC CEUX DE MESSIEURS
LOUIS GAUQUELIN, FRANÇOIS VOLAND,
MAÎTRES AUXILIAIRES,
ET CEUX DE MESSIEURS
AIMÉ GROS, ANTOINE MARCE,
THÉODORE CATHALA.
FRANÇOIS DINTROZ ET JOSEPH CHEMINAL,
SERVITEURS DE LA MÊME
ÉCOLE ALBERT-LE-GRAND,
À ARCUEIL.

LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !